

19^e lancement pour Intelsat

Pour son sixième lancement de l'année, Arianespace mettra en orbite le satellite de télécommunications Intelsat 902, deuxième exemplaire de la nouvelle génération Intelsat IX. Ce nouveau lancement confirme également la confiance d'Intelsat à l'égard d'Arianespace. La génération Intelsat IX permettra de disposer d'une puissance d'émission deux à trois fois supérieure à celle des satellites qu'elle remplacera offrant ainsi aux utilisateurs une meilleure qualité et la possibilité à mettre en œuvre des installations au sol plus rentables.

Intelsat 902 est le 19^e satellite de l'organisation Intelsat passager d'Ariane. Construit par Space Systems/Loral à Palo Alto (Californie), il sera localisé à 62° Est et complètera la flotte de satellites mis en œuvre par Intelsat pour des solutions performantes en matière d'accès Internet, radiodiffusion, téléphonie et réseaux d'entreprise sur l'Europe, l'Afrique Subsaharienne, l'Asie Centrale, l'Extrême-Orient et l'Australie.

Le premier satellite de la série 9, Intelsat 901, a été mis en orbite par Arianespace le 9 juin dernier (Vol 141).

Par ailleurs, le carnet de commandes d'Arianespace compte encore quatre satellites d'Intelsat.

Pour ce lancement, Arianespace utilisera une ARIANE 44L, version du lanceur équipé de 4 propulseurs d'appoint à liquides.

- 1 - La mission d'ARIANESPACE Vol 143
- 2 - La campagne de préparation au lancement :
ARIANE 44L - Intelsat 902
- 3 - Etapes de la chronologie et du Vol 143.
- 4 - Trajectoire du Vol 143.
- 5 - Le lanceur ARIANE 44L.
- 6 - Le satellite Intelsat 902.

Annexes

- 1 - Principaux responsables pour le Vol 143.
- 2 - Conditions d'environnement pour le lancement.
- 3 - Séquence synchronisée.
- 4 - Carnet de commandes ARIANESPACE.
- 5 - ARIANESPACE, ses relations avec l'ESA et le CNES.



1 - Arianespace Vol 143 - Intelsat 902 Lancement le 30 août 2001

Pour permettre à son client Intelsat d'effectuer à Kourou des vérifications complémentaires sur le satellite Intelsat 902, Arianespace a décidé de reporter de quelques jours le lancement initialement prévu le 24 août.

Le début des opérations combinées lanceur et satellite est fixé au lundi 20 août 2001.

Le décollage du lanceur **ARIANE 44L** est maintenant prévu **Jeudi 30 août 2001** le plus tôt possible à l'intérieur de la fenêtre de lancement suivante :

Heures du lancement

Temps universel	Heure de Paris	Heure de Tokyo	Heure de Washington	Heure de Kourou
de 06 h 46	08 h 46	15 h 46	02 h 46	03 h 46
à 07 h 46	09 h 46	16 h 46	03 h 46	04 h 46
le 30 août 2001	30 août 2001	le 30 août 2001	30 août 2001	30 août 2001

2. La campagne de préparation au lancement : ARIANE 44L – INTELSAT 902

La durée de la campagne de préparation au lancement a été de 23 jours ouvrés pour Intelsat 902 à partir de son arrivée à Kourou (avant encapsulation).

La durée de la campagne de lancement d'une Ariane 44L est de 25 jours ouvrés.

Calendrier des campagnes lanceur et satellite

Opérations lanceur	Dates	Opérations satellite
	17 juillet 2001	Arrivée du satellite Intelsat 902 à Kourou et début de sa préparation au bâtiment S1B
Début de la Campagne Lanceur	19 juillet 2001	
Erection 1er étage	19 juillet 2001	
Erection 2e étage	20 juillet 2001	
Erection 3e étage	27 juillet 2001	
Erection des PAL	24-27 juillet 2001	
Transfert lanceur en ZL 2	9 août 2001	
	13 août 2001	Transfert de Intelsat 902 du bâtiment S1B au bâtiment S3B.
	16 août 2001	Début des opérations de remplissage de Intelsat 902
J-7	Lundi 20 août	Début des Opérations combinées et RCL
J-6	Mardi 21 août	Assemblage composite et fermeture coiffes
J-5	Mercredi 22 août	Transfert du composite vers la zone de lancement.
J-4	Jeudi 23 août	Intégration du composite satellite sur le lanceur
J-3	Vendredi 24 août	Répétition générale.
J-2	Lundi 27 août	Armements lanceur, préparation finale et Revue d'Aptitude au Lancement (RAL).
J-1	Mardi 28 août	Remplissage 1er, 2e étages et PAL en ergols stockables.
J-0	Mercredi 29 août	Chronologie Finale, y compris le remplissage 3e étage en oxygène et hydrogène liquides.
H-0	Jeudi 30 août	

Erratum : p. 7 lire dans la rubrique Charge utile 72 répéteurs en bande C (équivalent à 36 MHz) et 22 répéteurs en bande Ku (équivalent à 36 MHz).

3. Étapes de la chronologie et du vol

Sont rassemblées sous le nom de chronologie, toutes les opérations de préparation finale du lanceur, des satellites et de la base de lancement dont le bon déroulement autorise l'allumage des moteurs du 1er étage à l'heure de lancement choisie, le plus tôt possible dans la fenêtre de lancement autorisée par le satellite.

La chronologie se termine par une séquence synchronisée (voir annexe 3), gérée par les calculateurs du banc de contrôle Ariane à partir de H0 - 6mn.

Si la durée d'un arrêt de chronologie détermine H0 au-delà de la fenêtre de lancement, le lancement est reporté à : J + 1 ou J + 2 (ou ultérieurement) suivant la cause du problème et la solution apportée.

Temps	Événements
- 12h 30 mn 00 s	Début de la chronologie finale
- 5 h 35 mn 00 s	Début du retrait portique
- 3 h 35 mn 00 s	Début de remplissage du 3e étage en Oxygène et Hydrogène liquides
- 1 h 5 mn 00 s	Mise en œuvre télémétrie, radar et télécommande du lanceur
- 6 mn 00 s	"Compte-rendu vert pour tous les systèmes" autorisant le : Début de la séquence synchronisée
- 3 mn 40 s	Satellites sur alimentation de bord (temps au plus tard)
- 1 mn 00 s	Lanceur sur alimentation de bord
- 09 s	Déverrouillage de la centrale inertielle
- 05 s	Ouverture des bras cryogéniques
H0	Allumage des moteurs du premier étage et des Propulseurs d'Appoint à Liquides
+ 4,4 s	Décollage
+ 16 s	Fin d'ascension verticale et début de basculement en tangage (durée 10 s)
+ 2 mn 30 s	Largage des Propulseurs d'Appoint à Liquides
+ 3 mn 31 s	Séparation 1er étage
+ 3 mn 34 s	Allumage 2e étage
+ 4 mn 22 s	Largage de la coiffe
+ 5 mn 43 s	Séparation 2e étage
+ 5 mn 48 s	Allumage 3e étage
+ 6 mn 30 s	Acquisition par la station de Natal
+ 12 mn 30 s	Acquisition par la station de l'Île d'Ascension
+ 17 mn 30 s	Acquisition par la station de Libreville
+ 18 mn 42 s	Extinction du 3e étage
+ 20 mn 49 s	Séparation du satellite Intelsat 902
+ 21 mn 00 s	Début de la manœuvre d'évitement du 3e étage
+ 22 mn 23 s	Fin de la mission Arianespace Vol 143

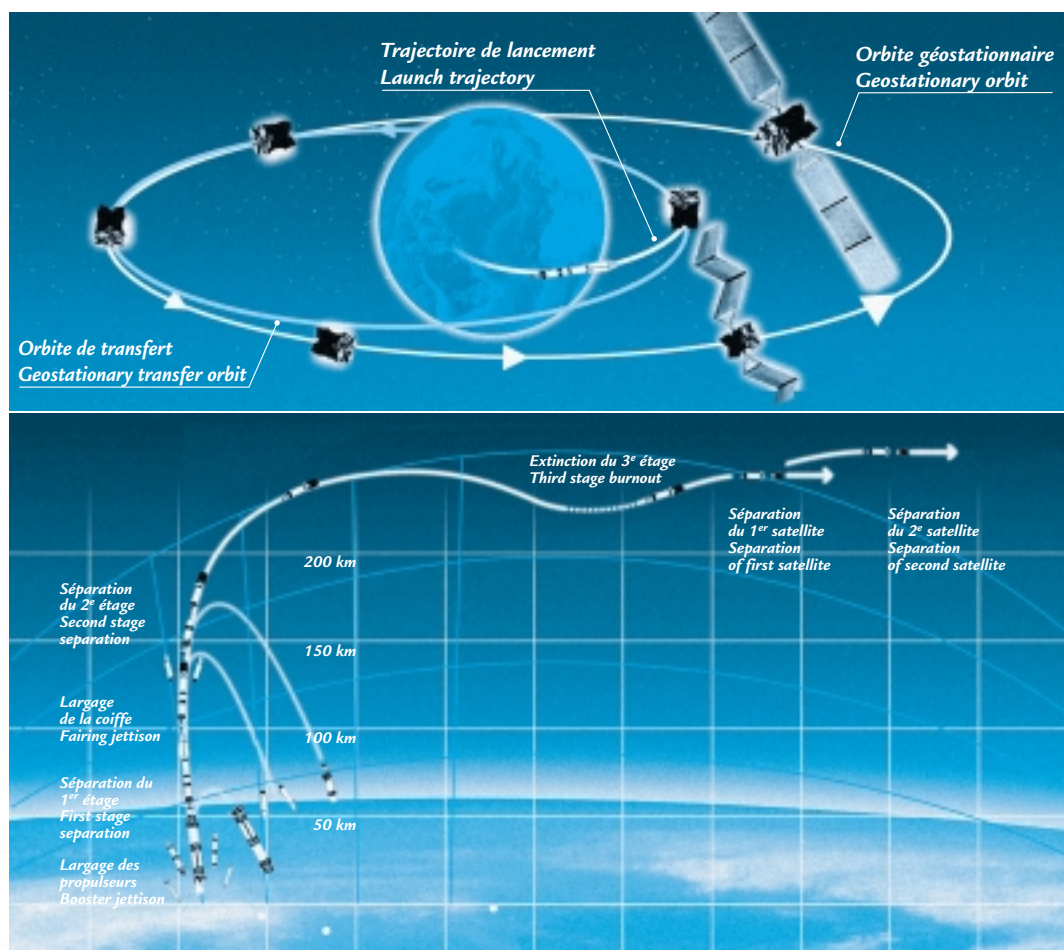
4. Trajectoire

Après une montée verticale jusqu'à H0 + 16 s, le lanceur effectue pendant 10 secondes un basculement automatique en tangage dans le plan de la trajectoire précalculée et chargée dans la mémoire de l'ordinateur de bord.

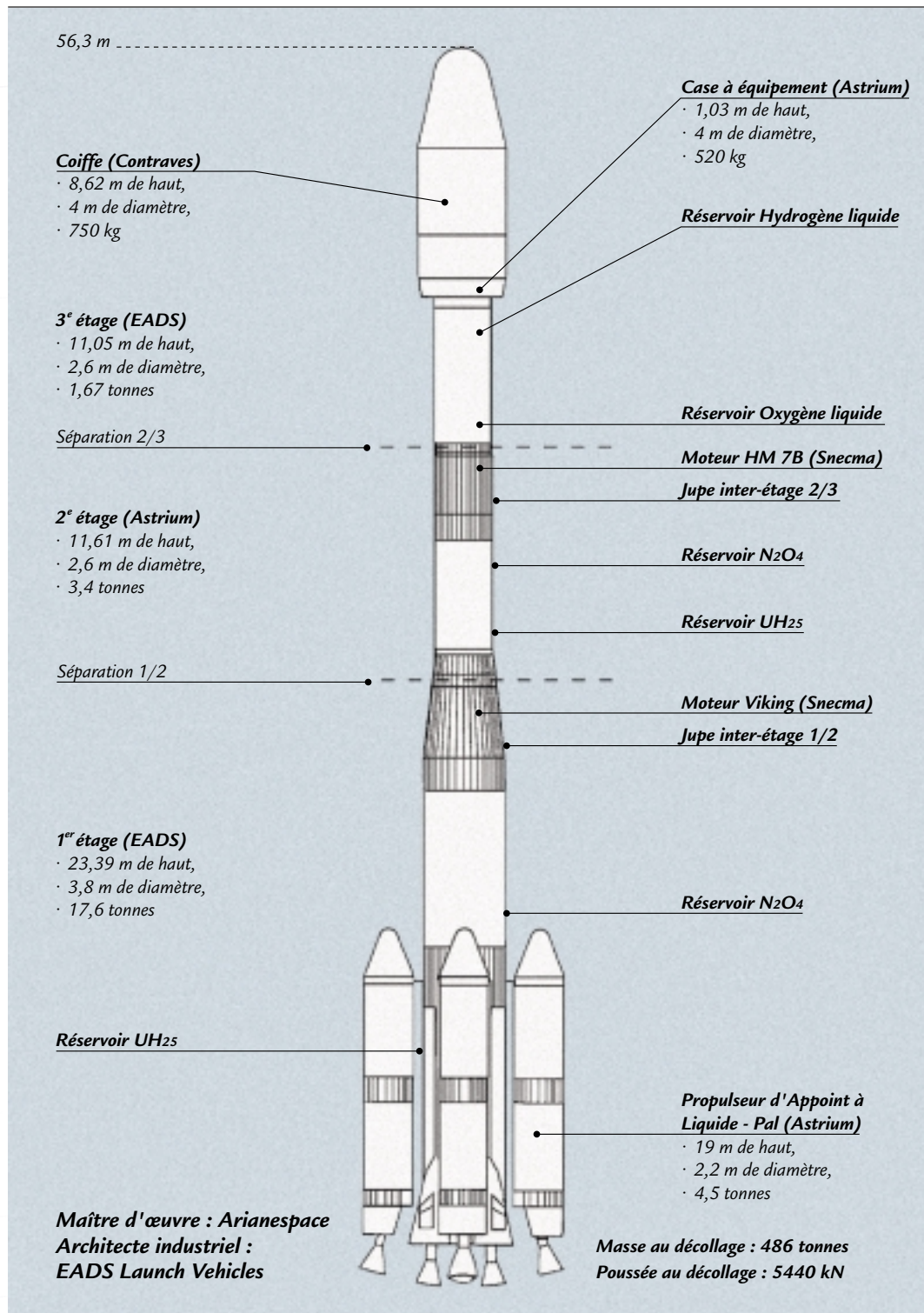
L'attitude du lanceur est ensuite commandée par une loi prédéterminée. La mise en fonction de la loi de guidage intervient 10 secondes après l'allumage du 2^e étage, la loi d'attitude est optimisée de façon à réduire le temps de propulsion du 3^e étage nécessaire pour atteindre l'orbite visée avec une réserve d'environ 164 kg, ceci afin d'assurer cette orbite avec une probabilité d'environ 99 % avant épuisement des ergols du 3^e étage.

La loi de roulis du lanceur est définie de façon à améliorer le bilan des liaisons radioélectriques lanceur/station sol.

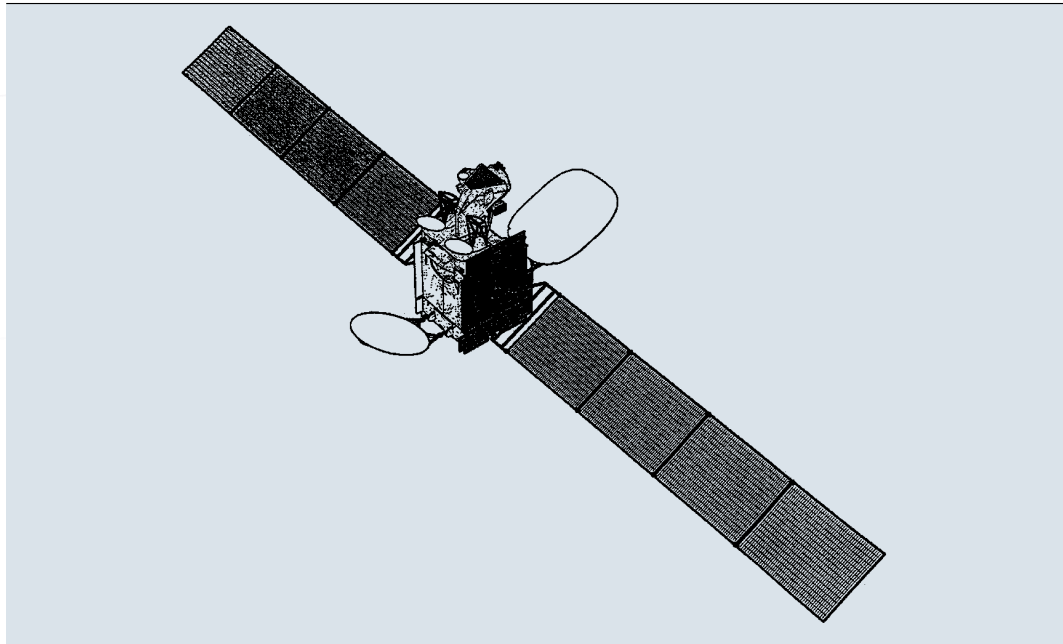
Trajectoire standard pour orbite de transfert géostationnaire et visibilité depuis les stations aval



5. Le lanceur Ariane 4



6. Le satellite Intelsat 902



Client	Intelsat	
Constructeur	SPACE SYSTEMS / LORAL à Palo Alto (Californie)	
Mission	Accès internet, radiodiffusion, téléphonie et réseaux d'entreprises	
Masse	<i>Poids total au lancement</i>	4 723 kg
Masse à sec du satellite		1 978 kg
Stabilisation	3 axes	
Dimensions	2,80 m x 3,50 m x 5,56 m	
Envergure en orbite	31 m	
Plate-forme	FS1300 Extended	
Charge utile	44 répéteurs en bande C 14 répéteurs en bande Ku	
Puissance électrique	8,5 kW (en début de vie)	
Durée de vie	13 ans	
Position orbitale	62° Est (au dessus de l'Océan Indien)	
Zone de couverture	Hémisphérique avec faisceaux sur l'Europe, l'Afrique Subsaharienne, l'Asie Centrale, l'Extrême-Orient et l'Australie	

Contact presse
 Susan GORDON
 Corporate Communications Director
 Tél. : +1 202 944 6890 – Fax : +1 202 944 7890
 e-mail : susan.gordon@intelsat.com

Annexe 1. Principaux responsables pour le Vol 143

Responsable de la campagne de lancement

<i>Chef de Mission</i>	(CM)	<i>Daniel MURÉ</i>	ARIANESPACE
------------------------	------	--------------------	-------------

Responsables des contrats de lancement

<i>Responsable charge utile Ariane et ingénieur d'affaires pour Intelsat 902</i>	(RCUA)	<i>Steve HALL</i>	ARIANESPACE
<i>Ingénieur d'affaires adjoint</i>	(RCUA/A)	<i>Michael CALLARI</i>	ARIANESPACE

Responsables du satellite Intelsat 902

<i>Directeur de la mission</i>	(DMS)	<i>Terry EDWARDS</i>	INTELSAT
<i>Chef de projet satellite</i>	(CPS)	<i>Erick LEVINE</i>	SPACE SYSTEMS / LORAL
<i>Responsable préparation satellite</i>	(RPS)	<i>Peter PALLIN</i>	SPACE SYSTEMS / LORAL

Responsables lanceur

<i>Chef des opérations ensemble de lancement</i>	(COEL)	<i>Christel STURBOIS</i>	ARIANESPACE
<i>Chef de projet Ariane production</i>	(CPAP)	<i>Rudeger ALBAT</i>	ARIANESPACE

Responsables centre spatial guyanais (CSG)

<i>Directeur d'opérations</i>	(DDO)	<i>Philippe MAUBERT</i>	CNES/CSG
<i>Responsable sauvegarde vol</i>	(RSV)	<i>Patrice BENARROCHE</i>	CNES/CSG

Annexe 2. Conditions d'environnement pour le lancement

Pour des raisons de sauvegarde, les conditions météorologiques pour le retrait tour dépendent de la valeur de pressurisation des étages. La vitesse du vent doit être inférieure à 17 m/s. Les valeurs limites du vent admissibles au décollage se situent entre 9 m/s. et 14 m/s. en fonction de sa direction, la direction la plus pénalisante étant un vent du Nord. La vitesse des vents au sol (Kourou) et en haute altitude (entre 10.000 et 20.000 m) est également prise en considération.

Annexe 3. Séquence synchronisée

La séquence synchronisée démarre à H0 - 6 mn. Elle a pour but essentiel d'effectuer les mises en œuvre ultimes du lanceur et les contrôles rendus nécessaires par le passage en configuration de vol. Elle est entièrement automatique et conduite en parallèle jusqu'à H0 - 5 s. par deux calculateurs situés dans le Centre de Lancement de l'ELA.

Un calculateur effectue les mises en configuration de vol des ergols et des fluides, et les contrôles associés.

L'autre calculateur effectue les dernières mises en œuvre électriques (démarrage du programme de vol, des servomoteurs, commutation alimentations sol/batteries de vol, etc ...) et les vérifications associées.

A partir de H0 - 5 s., un séquenceur délivre les principaux créneaux de temps autorisant sur compte-rendu d'ouverture des bras cryotechniques:

- allumage des moteurs du 1er étage et des propulseurs d'appoint à liquides (H0) ;
- contrôle des paramètres moteurs (effectué en parallèle par les deux calculateurs à partir de H0 + 2,8 s.) ;
- ouverture des crochets de la table de lancement (libérant le lanceur entre H0 + 4,1 s. et H0 + 4,6 s.) dès que les paramètres moteurs sont déclarés corrects par l'un des calculateurs.

Tout arrêt de séquence synchronisée avant H0 - 5 s. ramène automatiquement le lanceur dans la configuration H0 - 6 mn.

Annexe 4. Carnet de commandes Arianespace

190 satellites et 38 charges auxiliaires ont déjà été lancés par Arianespace. Sur les 242 contrats de services de lancement enregistrés par Arianespace depuis 1981, il reste avant Arianespace Vol 143, 43 satellites à lancer et 9 lancements ATV (dont trois contrats confidentiels à la demande des clients).

Europe

13 satellites

Astra 1K, X, 3A

Atlantic Bird 2

e-Bird

Envisat-1/PPF

Hot Bird 6

MSG-1 et 2

Rosetta

Spot 5

Stentor

Syracuse III

+ 9 lancements ATV

Organismes internationaux

9 satellites

Ameristar (Worldspace)

Intelsat 902, 904, 905, 906, 907

New Skies Satellites 6 et 7

Stellat

Moyen-Orient et Afrique

1 satellite

Amos 2 (Israël)

Amériques

9 satellites

Anik F2 (Canada)

Directv-4S (USA)

Galaxy 12 (USA)

Galaxy VR et IRR (USA)

GE TBD (USA)

Loralsat 3 (USA)

Wild Blue 1 et 2 (USA)

Asie

8 satellites

Insat 3C, 3A et 3E (Inde)

JCSAT 8 (Japon)

L-Star A et B (Thaïlande/Laos)

N-STAR C (Japon)

Optus C1 (Australie)

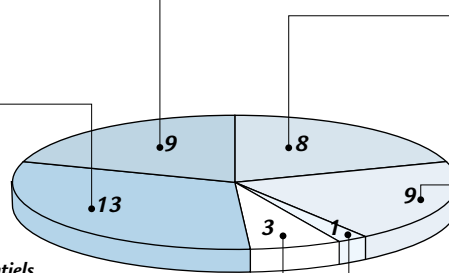
International

- Intelsat
- New Skies
- Stellat
- Worldspace

Europe

- ESA
- Eumetsat
- Eutelsat
- France
- Luxembourg

Confidentiels
à la demande des clients



Asie

- Australie
- Inde
- Japon
- Thaïlande/Laos

Amériques

- Canada
- USA

Moyen Orient et Afrique

- Israël

Annexe 5. Arianespace, ses relations avec l'Esa et le Cnes

Une entreprise européenne, industrielle et commerciale, sur un marché mondial

ARIANESPACE, première société commerciale de transport spatial dans le monde, a été créée le 26 mars 1980 par les 36 principaux industriels européens des secteurs aérospatial et électronique, 13 banques et le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES)

Cette création a été rendue possible grâce à la volonté des pays européens exprimée à travers l'ESA (Agence Spatiale Européenne) et aux capacités scientifiques et techniques du CNES, chargé de l'étude et du développement des lanceurs Ariane.

Les actionnaires d'ARIANESPACE sont représentatifs de la capacité scientifique, technique, financière et politique de 12 pays : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse.

Pour répondre aux besoins du marché, ARIANESPACE est directement présente dans le monde : en Europe, avec son siège implanté à Evry, près de Paris, en Amérique du Nord par sa filiale de Washington D.C. et dans la zone du Pacifique, par ses bureaux de Tokyo au Japon et de Singapour.

Son capital est de 2.088 millions de francs français, ses effectifs avoisinent les 380 personnes.

ARIANESPACE est une société de services de lancements, qui assure : la commercialisation du service de lancement auprès des clients répartis dans le monde entier ; le financement et la maîtrise d'oeuvre de la production des lanceurs Ariane ; la conduite des opérations de lancement au Port spatial de l'Europe à Kourou en Guyane française ; la couverture des risques, à un niveau garanti pendant la phase de lancement.

Chaque signataire de contrat bénéficie d'un service personnalisé. ARIANESPACE met à disposition du client une équipe permanente pendant toute la durée de la mission. L'efficacité et la souplesse d'une telle organisation se traduisent par un gain de temps et de capitaux important pour les clients.

Depuis 1980, la société ARIANESPACE a gagné la confiance de la majorité des opérateurs de satellites répartis dans le monde et travaille avec tous les principaux constructeurs mondiaux de satellites.

Chaque signataire de contrat bénéficie d'un service personnalisé. Arianespace met à disposition du client une équipe permanente pendant toute la durée de la mission. L'efficacité et la souplesse d'une telle organisation se traduisent par un gain de temps et de capitaux important pour les clients. Depuis 1980, la société Arianespace a gagné la confiance de la majorité des opérateurs de satellites répartis dans le monde et travaille avec tous les principaux constructeurs mondiaux de satellites.

Les relations entre l'Esa, le Cnes et Arianespace

Le développement du lanceur Ariane 1 a été entrepris par l'Agence Spatiale Européenne (ESA) en 1973. L'ESA a assuré la direction d'ensemble de développement Ariane 1 et a délégué au CNES la direction technique et la gestion financière du programme.

Le lanceur Ariane 1 a été déclaré qualifié et opérationnel en janvier 1982.

En janvier 1980, l'ESA a décidé de confier la commercialisation, la production et le lancement des lanceurs opérationnels à une structure industrielle de droit privé, la société ARIANESPACE en mettant notamment à sa disposition les installations, équipements et outillages nécessaires pour la production et les lancements d'Ariane.

Dès l'obtention de la qualification d'une version améliorée ou nouvelle du lanceur, l'ESA met à la disposition d'ARIANESPACE les résultats du programme de développement ainsi que les moyens de production et les installations de lancement correspondants.

De nouveaux programmes de développement complémentaires Ariane ont été entrepris depuis 1980 par l'ESA : le programme de développement des versions améliorées du lanceur : ARIANE 2 et ARIANE 3 (qualification : août 1984), le programme de réalisation d'un deuxième Ensemble de Lancement Ariane (ELA 2 - validation : août 1985), le programme de développement du lanceur Ariane 4 (qualifié le 15 juin 1988), le programme préparatoire et de développement du lanceur ARIANE 5 et la construction de l'ensemble de lancement n° 3 (ELA 3) validé en novembre 1997 pour le nouveau lanceur. Tous ces programmes de développement sont conduits sous la direction d'ensemble de l'ESA qui a confié au CNES la maîtrise d'oeuvre du projet.

L'ESA est responsable des travaux de développement des lanceurs ARIANE. Elle est propriétaire de tous les biens réalisés dans le cadre de ces programmes de développement. Elle confie la direction technique et la gestion financière des travaux de développement au CNES qui établit les spécifications de programme, place les contrats industriels au nom et pour le compte de l'ESA qui garde un rôle de contrôle et de suivi et rend compte aux Etats participants.

ARIANESPACE a la responsabilité, depuis le Vol 9, de la fabrication et des lancements des lanceurs opérationnels ARIANE (autorité de production) et est responsable de la gestion industrielle de la production, place les contrats de fabrication des lanceurs, lance les approvisionnements, commercialise et fournit les services de lancement Ariane, dirige les opérations de lancement.

Utilisation du Centre Spatial Guyanais (CSG)

Le CSG, base de lancement du CNES est situé près de Kourou dans le département français de Guyane.

Devenu opérationnel en 1968 pour le programme national français, le CSG réunit les équipements complets nécessaires à l'exécution de lancements d'engins spatiaux : stations de poursuite radar, stations de réception de télémesure, station météorologique, station de télécommande, moyens de sauvegarde, etc...

C'est dans l'enceinte du CSG que l'ESA a réalisé ses propres installations de lancement, constituant ainsi le Port Spatial de l'Europe. L'Ensemble de lancement Ariane : ELA 1, ELA 2, les Ensembles de Préparation des Charges Utiles (EPCU) et récemment, pour Ariane 5, l'ensemble de lancement n°3 (ELA 3). La mise en oeuvre de ces installations requiert, notamment lors des opérations de lancement, le soutien des moyens techniques et opérationnels du CSG. Dans ce contexte, le Gouvernement français a accordé à l'ESA le droit d'utiliser le CSG pour ses programmes. En contrepartie, l'ESA participe aux frais de fonctionnement du CSG.

ARIANESPACE prend en charge directement les coûts d'exploitation et de maintenance des ensembles de lancement et de préparation des charges utiles.